



Communiqué de presse

Nouvel élan pour la transition énergétique à Venelles La commune a signé une convention avec l'AVEPPA pour l'installation de panneaux solaires sur le toit de l'école des Cabassols

Venelles en transition

Mardi 20 avril le Maire et l'équipe de la société coopérative d'intérêt collectif l'AVEPPA Production (Association villageoise d'énergie photovoltaïque en pays d'Aix) ont signé le document scellant le partenariat entre les deux parties pour le déploiement et l'exploitation de panneaux photovoltaïques à l'école primaire venelloise des Cabassols.

La Commune avait été en effet sollicitée par l'AVEPPA pour la mise en place de ces équipements sur les bâtiments de l'établissement, avenue des Galavards. En effet, ceux-ci présentent une surface de toiture exposée au sud qui permettra d'accueillir de manière optimale une installation de quelque 230m² de panneaux solaires : **120m² de panneaux sur la toiture Sud de la cantine et 110 m² supplémentaires sur un auvent** dont les travaux doivent commencer cet été, adossé au réfectoire et permettant d'augmenter la surface ombragée dans la cour de l'école, demande exprimée par les parents d'élèves.

La Ville avait accompagné en 2019 la création de l'AVEPPA, portée en grande partie par des Venellois et œuvrant désormais sur tout le pays d'Aix, dont l'objectif est de sensibiliser et impliquer tout citoyen sans aucun critère de distinction dans des actions concrètes relatives à la transition énergétique. **La Mairie est fière aujourd'hui de soutenir cette initiative citoyenne pour la production d'énergie solaire.**

Une telle installation sur ce site permettra en outre d'apporter un regard pédagogique, auprès des élèves, sur la démarche soutenue par la commune dans le cadre des objectifs de développement des énergies renouvelables sur son territoire. S'agissant d'une occupation du domaine public, ce projet devait donner lieu à la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public, qui avait été votée en conseil municipal le 18 mars dernier.

Cet acte formel s'inscrit plus globalement dans l'action de la commune en faveur de la transition environnementale, sociale, économique et citoyenne de la ville, de manière concertée avec ses habitants.

Après l'implantation de l'arbre solaire place des Logis, de panneaux solaires sur les toits de la mairie, à la Halle Nelson Mandela et à la salle polyvalente, le développement du photovoltaïque sur le territoire se poursuit.

Début avril, ce sont les travaux de pose de **2000 m² d'ombrières** qui ont débuté au **nouveau parking du parc des sports** chemin du Collet Redon, ombrières destinées à accueillir également des panneaux solaires.



Le président d'AVEPPA Production, Hervé Pornot, et le maire de Venelles, Arnaud Mercier, signant la convention aux côtés de Denis Jacob et Jean-Marie BUREL, respectivement Président et trésorier de l'AVEPPA et de Nicolas Conrad, conseiller municipal délégué à l'environnement, développement durable, agenda 2030 et Denis Ruiz, conseiller municipal délégué à l'éducation, affaires scolaires et petite enfance

>> plus d'infos sur www.venelles.fr
et www.aveppa.org